COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 26 juillet 2024



EMISSION OBLIGATAIRE ORDINAIRE PAR PLACEMENT PRIVE DE LA SOCIETE LES EAUX MINERALES D'OULMES D'UN MONTANT DE 300 MILLIONS DE DIRHAMS

Dans le cadre de son plan de financement, Les Eaux Minérales d'Oulmes (ci-après « LEMO ») a réalisé une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 300.000.000 MAD.

L'opération a été structurée en deux tranches comme suit :

Tranche A: obligations ordinaires non cotées à taux fixe, d'une maturité de 3 ans, amortissables linéairement et plafonnées à trois cents millions de dirhams.

Tranche B : obligations ordinaires non cotées à taux révisable annuellement, d'une maturité de 3 ans, amortissables linéairement et plafonnées à trois cents millions de dirhams.

LEMO vise à travers cette nouvelle émission obligataire à : (i) financer son plan de développement et (ii) à diversifier ses sources de financement en optimisant ses coûts.

A cette occasion, LEMO tient à adresser ses vifs remerciements à l'ensemble des investisseurs et des institutionnels pour leur confiance renouvelée ainsi que pour leur fort soutien dans le financement des projets de développement de la société.

À PROPOS DE "LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS"



Pour information Nabil SAID

Directeur Financier & Juridique nsaid@oulmes.ma